



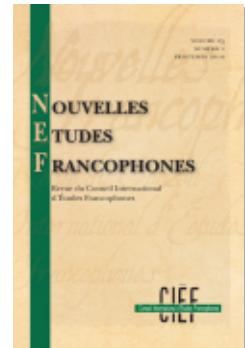
PROJECT MUSE®

---

Antillanité et Créolité: Le travail sur la nomination  
pour bâtir une identité

José Manuel Cruz Rodríguez

Nouvelles Études Francophones, Volume 25, Numéro 1, Printemps 2010,  
pp. 59-74 (Article)



Published by University of Nebraska Press  
DOI: <https://doi.org/10.1353/nef.2010.0019>

➡ For additional information about this article  
<https://muse.jhu.edu/article/392030>

# Antillanité et Créolité

## Le travail sur la nomination pour bâtir une identité

*José Manuel Cruz Rodríguez*

### Créolisation et discours identitaire

Pour Edouard Glissant, la créolisation est un processus qui dépasse le fait du métissage. Selon cet écrivain de l'Antillanité et de la "Relation," dans ce processus, il y a certes un métissage de cultures, d'individus ou de collectivités mais ce qui est le plus important, c'est son aboutissement: il produira inéluctablement l'inattendu. Cette marque d'imprévisible caractérise une mécanique qui dans la créolisation des cultures ne génère que des événements non planifiés à l'avance. Cet imprévisible est une valeur ajoutée. Il s'est illustré dans l'apparition d'une langue créole, une langue qui a été construite de toutes pièces sur place, une langue donc à part entière, à partir du charabia, de ce français "petit nègre" qui s'est développé dans l'espace colonial des sociétés de plantation, création jamais programmée ni par les esclaves ni par les colons. Dans ce sens, métissage et hybridation sont des termes à éviter dans la logique de Glissant, car tous deux ont un aboutissement "prévisible". La formule pourrait bien être: faute de prévision, il y a créolisation.<sup>1</sup> Pour Glissant, à défaut de tout plan au préalable, il y aurait cette dynamique dite de la créolisation qui permettrait d'expliquer, entre autres, la genèse ou l'apparition de la culture dite créole. Rappelons sa définition tirée du *Traité du Tout-Monde*: "La créolisation est la mise en contact de plusieurs cultures ou au moins de plusieurs éléments de cultures distinctes, dans un endroit du monde, avec pour résultante une donnée nouvelle, totalement imprévisible par rapport à la somme ou à la simple synthèse de ces éléments" (1997).

Il faut souligner l'importance accordée par Glissant à l'espace, à cet "endroit du monde," à ce(s) lieu(x) au singulier ou au pluriel d'un ici martiniquais, d'un là-bas français ou d'un ailleurs autre que français ou antillais. L'évocation de ces espaces va être mobilisée ou non mobilisée, récurrente ou marginale, présente ou absente dans les œuvres d'Edouard Glissant. Son roman *La Case du commandeur* est un laboratoire physique où a eu lieu ce processus où se produit sous forme littéraire cette culture inattendue: la culture créole martiniquaise.

---

<sup>1</sup> Dans ce même sens, le lecteur peut lire dans *Tout-monde*: "Mettez tout ça de tout le monde dans le couï, et secouez. Vous ne savez jamais ce qui tombe dans le goulot" (331).

Examinons les projets et les postulats avancés par les créateurs de l'Antillanité et de la Créolité en tant que courants idéologiques et poétiques. Glissant présente dans son œuvre, au lieu de "l'être antillais," l'"étant" antillais.<sup>2</sup> Et cet "étant" représente la dynamique imprévisible de construction de l'identité. Son intérêt est de dépasser l'essentialisme des quêtes identitaires précédentes autour de "l'être Nègre" comme chez Césaire. Pour ce faire, Glissant entend fouiller dans un passé effacé et suivre la logique "du pied-rhizome" pour expliquer les origines multiples des sociétés s'étant constituées par créolisation. Autrement dit, on a affaire à un processus changeant, imprévisible et toujours en construction qui exprimerait l'identité créole plutôt qu'un être créole. Dans *Poétique de la Relation* (1990), Glissant entame une réflexion à propos des concepts de la "relation" et de la "créolisation" où il présente ce concept de créolisation comme une manière d'appréhender la réalité antillaise. L'auteur y souligne l'importance du mélange de cultures dans un espace précis. Les apports différents de cultures, de langues, de croyances, ont permis une cristallisation dynamique, à mode de synthèse progressive, qui a donné naissance à une culture nouvelle et originale aux Antilles.

Ce qui s'est passé dans la Caraïbe, et que nous pourrions résumer dans le mot de créolisation, nous en donne l'idée la plus approchée possible. Non seulement une rencontre, un choc (au sens ségalien), un métissage, mais une dimension inédite qui permet à chacun d'être là et ailleurs, enraciné et ouvert, perdu dans la montagne et libre sous la mer, en accord et en errance... (46).

Les tenants de la Créolité prônent de leur côté, un projet littéraire qui a été clairement proposé dans leur manifeste de 1989. Les visées et même les exemples qui permettent d'illustrer leur démarche sont ainsi ouvertement proposés et l'on peut lire dans *l'Éloge de la Créolité*.

Nous voulons, en vraie créolité, y nommer chaque chose et dire qu'elle est belle. [...] Explorer nos origines amérindiennes, indiennes, chinoises et levantines, trouver leurs palpitations dans les battements de nos coeurs. [...] Affirmer que l'une des missions de cette écriture est de donner à voir les héros insignifiants, les héros anonymes, les oubliés de la Chronique coloniale, ceux qui ont mené une résistance toute en détours et en patiences, et qui ne correspondent en rien à l'imagerie du héros occidental-français (39-40).

Face au constat de la dévalorisation forcée par l'assimilation aux valeurs de la culture française, les auteurs de la créolité réagissent et soutiennent que "La francisation nous a forcés à l'autodénigrement: lot commun des colonisés.

<sup>2</sup> D.-H. Pageaux remarque que l'auteur de l'Antillanité "ne parle plus que d'étant et non d'être (réservé à la culture occidentale)" (113).

Il nous est souvent difficile de distinguer ce qui, en nous, pourrait faire l'objet d'une démarche esthétique. Ce que nous acceptons beau en nous-mêmes c'est le peu que l'autre a déclaré beau" (*Éloge* 24–25).

Face à cette réalité, Édouard Glissant avait avancé un remède contre l'assimilation "réussie". À leur tour, les tenants de la créolité vont orienter un regard vers l'intérieur, vers une démarche d'acceptation de soi, d'acceptation d'une société comme la martiniquaise, diverse de par ses origines et donc conformée progressivement par le phénomène de la créolisation. La définition de la créolité implique aussi une manière nouvelle de rechercher l'identité. La primauté des origines africaines laisse maintenant la place à une vision composite et hétérogène de l'être créole comme l'expliquent les trois auteurs de l'*Éloge de la créolité*: "La créolité entend s'inscrire dans le Divers en dehors de toute confrontation binaire. A la quête nostalgique de la pureté africaine, elle préfère la réalité triviale du mélange, du métissage" (64).

Pour sa part, l'Antillanité de Glissant qui tente de dépasser les revendications du Nègre fondamental, fait son apparition comme constat d'un malaise, mais aussi comme une reconnaissance du phénomène de la créolisation dans la construction de l'identité aux Antilles françaises et dans la Caraïbe. Et sans doute, elle se situe dans un espace qui, selon Glissant, s'élargit au monde, à une planète terre qui se "créolise". Cette thèse sur la créolisation est soutenue par Glissant (1995) dans les termes suivants.

La créolisation qui se fait dans la Néo-Amérique, et la créolisation qui gagne les autres Amériques, est la même qui opère dans le monde entier. La thèse que je défendrai auprès de vous est que le monde se créolise, c'est-à-dire que les cultures du monde mises en contact de manière foudroyante et absolument consciente aujourd'hui les unes avec les autres se changent en s'échangeant à travers les heurts irrémissibles, des guerres sans pitié mais aussi des avancées de conscience et d'espoir qui permettent de dire—sans qu'on soit optimiste, ou plutôt, en acceptant de l'être—que les humanités d'aujourd'hui abandonnent difficilement quelque chose à quoi elles s'obstinaient depuis longtemps, à savoir que l'identité d'un être n'est valable et reconnaissable que si elle est exclusive de l'identité de tous les autres êtres possibles (*Tout-monde* 15).

Toutefois Édouard Glissant précise à propos des dérives et des interprétations abusives du concept de la Créolité. C'est par exemple dans une interview accordée à Andrea Schwieger Hiepko (1998) que Glissant attire l'attention sur l'amalgame créolisation-créolité et rappelle sa notion d'identité rhizome. L'auteur y souligne qu'il n'y aurait pas d'arrêt possible dans la dynamique de la créolisation contrairement à la vision des tenants de la Créolité: "Quand j'ai proposé le concept de Créolisation, Chamoiseau et Confiant l'ont pris pour dé-

velopper le concept de Créolité mais je suis absolument opposé à cette notion de Créolité. La Créolisation, c'est un processus permanent qui convient à la mouvance permanente du chaos-monde. La Créolité, c'est arrêter le mouvement à un endroit et à un moment donné, et définir ce qui se passe là".

Néanmoins, il faut bien reconnaître des divergences substantielles précisément dans l'approche de l'essence entre Antillanité et Créolité. Tout particulièrement, Glissant reproche à la Créolité et à ses tenants le fait de se limiter à la résultante et à son contenu: le devenir des espaces créolophones et leur langue, le créole.

Dans *La Case du commandeur*, Glissant nous offre une approche du réel antillais sous l'optique d'une logique des processus de contacts et des processus d'affrontements entre dominants et dominés. Ces deux groupes agissent dans la construction d'un devenir d'une Martinique, non pas arrêtée à un moment donné de l'histoire, mais d'une Martinique qui part "dans tous les sens," souvent dans une logique de temps en spirale. Jean-Louis Joubert (14–16) a d'ailleurs signalé à propos de l'œuvre romanesque de Glissant qu'on a affaire à un "Archipel romanesque" où les récits "bousculent la chronologie linéaire," par des détours qui sondent le paysage antillais afin de dégager des réponses, des lectures d'une histoire raturée. Pour sa part, Confiant dans *Commandeur du sucre* s'adonne à une recréation de la Martinique des années 1930. Ses personnages sont arrêtés dans leurs caractéristiques, leurs souffrances, leurs combats de vie dans le cadre très précis de la plantation sucrière de Bel-Évent en Martinique. Cette approche synchronique—la récolte de 1936—pourrait être confrontée avec celle de Glissant dans *La Case du commandeur* où l'on assiste, non pas à une diachronie entendue comme succession de différentes et successives synchronies, mais à des récits entrecroisés, entrelacés. C'est par exemple le cas de la remontée de l'héroïne Marie Celat dans sa généalogie qui va la conduire jusqu'à son ancêtre Odon Celat. Il n'y a pas de ligne à suivre systématiquement, le récit est "dévalé en tous sens" et c'est en ronde que le récit est souvent tissé, rappelle Glissant (1997) lui-même dans le *Traité du Tout-Monde*: "Les temps diffractés. Nos récits sont des mélopies, des traités de joyeux parler, et des cartes de géographie, et de plaisantes prophéties, qui n'ont pas souci d'être vérifiées." Et, bien sûr, dans *La Case du commandeur* (1981), puisant dans la notion et dans la métaphore du rhizome redéivable aux philosophes Gilles Deleuze et Félix Guattari, son auteur note

[. . .] à coup sûr cette mer incréeée, mer Caraïbe ou des Antilles, qui n'est pas enfermée de rivages, qui ne couve d'abord pas dans son ventre l'histoire de la terre pour ensuite l'accoucher à sang et douleurs, mais qui par un mouvement contraire irradie (étant son seul milieu, sans régenter ailleurs) d'un constellé de terres—les Iles—dont les histoires partent en dérive sur son eau; et encore oui, au plus haut de l'échelle du Beau, Cinna Chimène tressant en fleurs de fumée une très ancienne douleur (49).

En effet, dans notre étude et suivant Glissant, nous avons constaté que ce processus de créolisation est fortement constitué par les lieux-cultures qui concourent vers des points où cette créolisation se forge. Elle le fait certes de manière inéluctable et “imprévisible” et par un travail sur une dénomination composite des êtres. On a affaire ainsi à un travail sur le “nommer” venant de divers *ailleurs* qui s’entremêlent à un *ici*, où l’élaboration est rendue consubstantielle. La possibilité de constater la correspondance de ces conceptions aux œuvres de poïésis d’Édouard Glissant et de Raphaël Confiant nous mène à étudier le comportement de deux éléments primordiaux: la nomination en tant que telle, de manière symbolique, dénotative et connotative d’un côté et, de l’autre, la provenance de la typologie de cette nomination, soit l’origine dominante dans son articulation culturelle.

### L’analyse lexico-sémantique

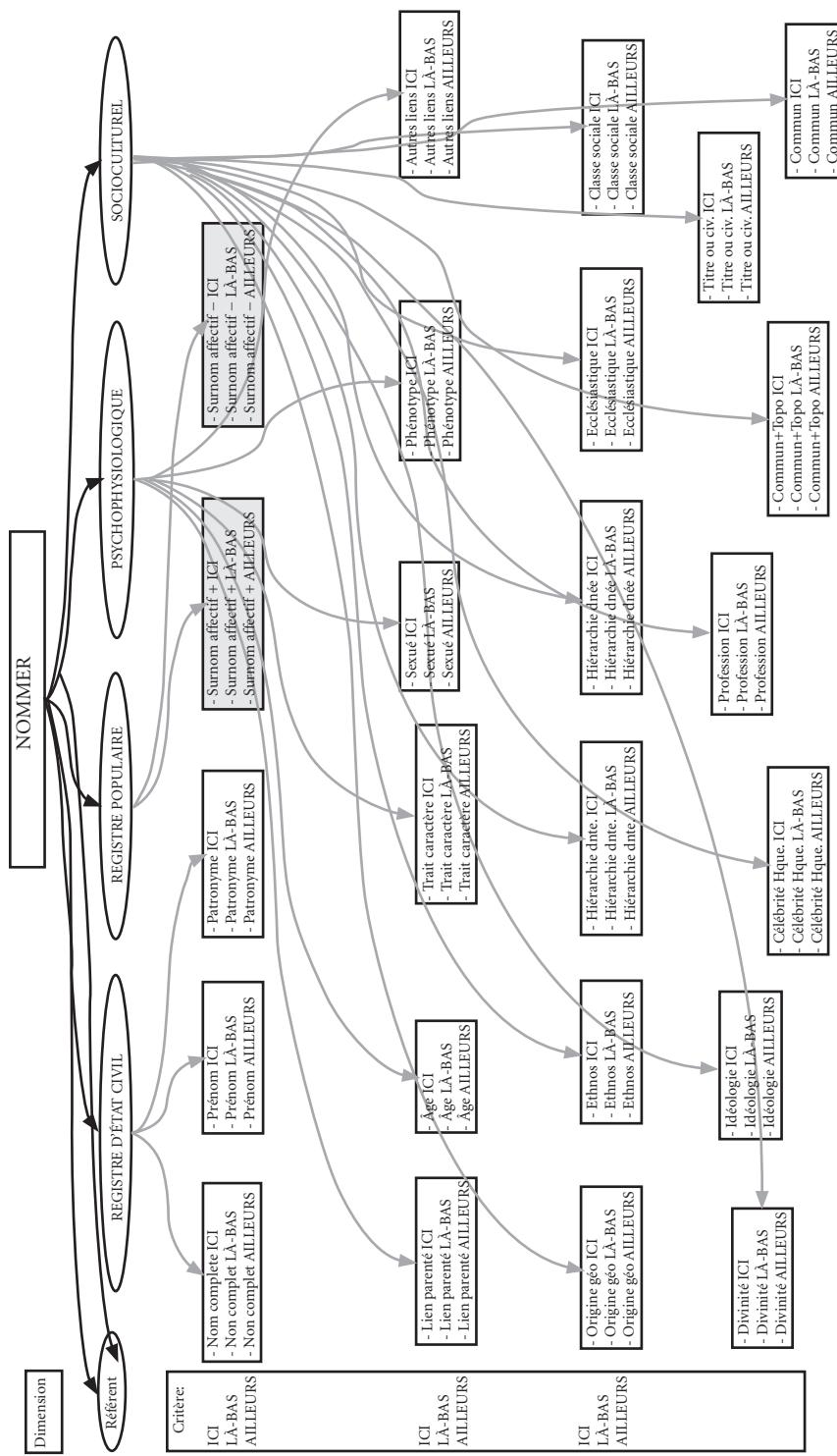
L’étude des processus de créolisation qui surgissent dans les romans de la créolité ou de la relation glissantienne nous mène à examiner les textes à partir de trois niveaux sémantiques différents: celui des *Critères* qui servent au classement des “Référents” du texte ainsi que les “Groupes notionnels” (gn) auxquels ils appartiennent. Dans notre grille d’analyse on classe ainsi les occurrences nominales sur un *ici*, un *là-bas* et un *ailleurs* qui permettent de recueillir aussi bien les référents visant le local antillais, les référents franco-français et ceux de l’Afrique ou du reste du monde.

Examinons la grille nommer ci-dessous.

Dans notre grille, les unités lexicales sont traitées selon la distinction de lexie proposée par Bernard Pottier (207–213). D’abord, nous y tentons de répondre à un double questionnement sur le travail du “nommer” dans les deux romans étudiés: Comment sont nommés les personnages dans leur mise en scène de créolisation dans les deux romans? Que peut-on dégager comme notions fondamentales à partir de la nomination utilisée? Ensuite, trois questions nous guident dans le travail d’observation du phénomène: Y aura-t-il une exploitation des noms symboliques de l’identité martiniquaise? Le “nommer” identifié permet-il de stimuler la conscience identitaire pour la valoriser à travers un processus de fouille? Ces noms représentent-ils des visions du monde en consonance avec la poétique de l’Antillanité et de la Créolité respectivement?

Les symboles de l’imaginaire créole sous-tendent ces discours littéraires à partir de la dimension “nommer”: ce sont les noms des personnages. Ainsi, nous soutenons comme hypothèse de départ que le discours littéraire re-crée un univers culturel où les personnages sont nommés, qualifiés et montrés dans leurs interactions dans un espace et dans un temps donnés. Avec leurs noms, symboles d’une identité profonde, ils manifestent les valeurs essentiel-

ԳԵՂԱՔՆ ԶԵՐԸ ԶԵՐԸ



les de leur culture. Puis, et afin de stimuler une conscience identitaire, les écrivains fouillent dans un passé escamoté par l'histoire officielle, valorisant ainsi ce que l'assimilation souhaitait gommer à jamais de la culture antillaise. Et, enfin notre troisième hypothèse voit dans les discours étudiés, les repères nominaux qui correspondent aux visions du monde en consonance avec les postulats de la poétique de l'Antillanité et celle de la Créolité.

Nos deux auteurs écrivent en français, mais dénotent une société créole. Ils sont donc “obligés” d'utiliser les localismes et les contrastes linguistiques entre l'une et l'autre partie du monde ou entre l'une et l'autre culture. Il y a donc un tissu commun: le français standard travaillé littérairement. De ces mouvements de va-et-vient entre les contrastes, qui peuvent osciller entre l'*Ici*, le *Là-bas* ou l'*Ailleurs*, ce qui nous intéresse est de constater la quantité relative de notations de créolisation qui surgit des romans ou la présentation de la créolité comme une réalité inaliénable de la part de l'écrivain. Celui-ci impose un “langage” au lecteur afin de l'émouvoir dans la créolité qu'il récrée dans l'expression littéraire. Il fait appel à la particularité de cette histoire qui, par absence ou par défaut, permet de “Plonger dans notre singularité, l'investir de manière projective, rejoindre à fond ce que nous sommes.”<sup>3</sup> Cette volonté d'assumer le fait d'être un peuple créole, et non pas des groupes ethniques distincts habitant sur un même territoire dominé par les Français, est avancée dans l'*Eloge . . .* (15–25) comme une intention “d'abandonner les hypnoses d'Europe et d'Afrique.”<sup>4</sup>

### Se nommer pour exister: la dimension “nommer” dans *La Case du commandeur* (1981) d'Édouard Glissant et *Commandeur du sucre* (1994) de Raphaël Confiant

Le fait de nommer quelqu'un ne constitue pas en soi une reconnaissance de son existence. Il y a aussi dans ce processus une manière de faire exister une personne, ou le personnage, du point de vue social et communautaire. Dans ce sens, Françoise Armengaud affirme

Le nom apparaît comme le garant intersubjectif de la reconnaissance de l'être, de l'unicité, de l'essentialité et de la position de chaque sujet par tous les autres. La nomination est l'acte d'insertion et de promotion par où l'individu réel entre dans l'ordre symbolique, dont l'emprise paraît parfois telle que l'on est tenté de dire que ce n'est pas l'individu qui porte le nom, mais le nom qui porte l'individu (384).

<sup>3</sup> Voir *Éloge de la Créolité* (22) où ces propos sont attribués à Glissant et repris par les tenants de la Créolité.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 21.

Certes, le nom attribué à quelqu'un donne une identité particulière et est porteur d'une appartenance plus ou moins consciente. La personne se reconnaît au moment d'être appelée par le nom qu'elle porte. Ce nom est aussi un marqueur de sa situation dans le système de rapports sociaux. Des rapports de force sont donc à relever dans la nomination comme l'a souvent rappelé la psychanalyse d'un Sigmund Freud (91) qui remarquait "l'importance que la pensée inconsciente attribue aux noms". Le poids de ce pouvoir qui se manifeste dans la nomination a aussi été remarqué par Jacques Lacan (182) comme une sorte de sommation à l'individu, une manière de l'intimer. Pour sa part, Claude Lévi-Strauss (206–258) fait remarquer l'importance du nommer comme une manière de classer, d'assigner une position hiérarchique. Il y a un ordre social dans lequel l'être humain est nommé dans le cadre des structures de sens que sa collectivité s'est donné. Dans ce sens, nous retrouvons sous la plume d'Ahmadou Kourouma un bel exemple à l'africaine pour illustrer la logique du classement social.

Le messager ne descendit pas de cheval pour se prosterner comme le protocole l'exige; pire encore, du revers de la main, il repoussa la calebassée. "Après! [...] Ce que j'ai à dire est plus pressant que l'apaisement de ma soif," et il se présenta. "Mon nom totémique est Diabaté; je me nomme Kindia Mory Diabaté, le Djéléba, le plus grand griot que le Mandingue ait enfanté depuis Soundiata, je suis le plus proche confident de l'Almany. Cela signifie que le message porté est important." (31)

Les normes et les rituels pour octroyer un nom deviennent ainsi les caractéristiques d'une société donnée au moins dans les sociétés étudiées par l'anthropologie classique. Dans cette logique du classement s'organisent les échanges, les accords et l'ensemble des relations possibles où Lévi-Strauss (200–201) voyait une tendance vers une ouverture sur une "humanité sans frontières". Or dans les sociétés coloniales, cette humanité ouverte poserait problèmes du fait de retrouver des noms auxquels sont ajoutés des adjectifs de nature ethnique, géographique, phénotypique ou hiérarchique. Et pourtant on reconnaît bien que cette problématique n'est pas exclusive de l'univers colonial. En effet, Daniel Pennac dans *La Fée carabine* se fait l'écho du malaise dans la manière de nommer l'Autre qu'éprouve un inspecteur de police "blondinet" qui exerce son métier à Belleville, à Paris.

Quand il [le blondinet Vanini, inspecteur de police à Paris] aperçut deux autres personnages sur le trottoir d'en face, qui n'étaient d'ailleurs pas sans rapport avec l'Afrique: des Arabes. Deux. Des Africains du Nord, quoi, ou des Maghrébins, c'est selon. Le blondinet se demandait toujours comment les dénommer pour ne pas faire raciste. C'était très important avec les opinions qui étaient les siennes de ne pas faire raciste. Il était Frontalement National et ne s'en cachait pas (14).

Mais c'est justement dans notre problématique des Antilles françaises que le pouvoir de nommer devient bien plus évident dans cette diversité qui se fait récurrente dans les discours littéraires de notre étude. En effet, le maître ou colon, par les pouvoirs eux-mêmes qui lui sont conférés par l'ordre colonial, nomme selon ses valeurs, son imaginaire ou ses caprices. Il occupe l'espace colonial, devient le maître de ce pays conquis, puis procède à nommer et à classer donc les personnes qui occupent ce même espace, sa propriété. Entre l'espace et les êtres à nommer, la tâche de la nomination du territoire est beaucoup plus facile à étudier, car elle garde ses traces dans l'écrit de la toponymie adoptée. Or, pour ce qui est des êtres il n'en est pas moins facile du fait que ces êtres deviennent des hommes à parole. Des individus qui, même sous l'état de soumission, vont employer à leur convenance ou selon les circonstances des registres entre l'officiel et le populaire, entre l'attitude de respect de l'ordre colonial et celle de révolte, en somme entre un ordre établi par le pouvoir et des visions du monde différentes à ce monde. Ici il faudrait être attentif à de véritables actes politiques dans le nommer qui cherchent à dépasser, voire à déjouer ou à contourner ce pouvoir absolu. C'est dans ce sens que l'on peut envisager d'approcher une identité plurielle en construction comme c'est notre cas d'étude dans le nommer en Martinique. L'on sait bien que les esclaves choisissaient souvent des surnoms très différents de leur appellation officielle. Voici donc un acte qui suscite de la part de l'individu des réactions d'un ordre différent à celui du colon dominant comme nous le retrouvons dans l'étude de Marie-Claire Boons sur l'approche légale du nom.

Un sujet n'est jamais là où la lettre le marque et l'identifie, et pourtant il a bien fallu que la lettre le marque une fois pour que s'amorce un processus nommé sujet. Un sujet n'est donc pas sans cette marque de l'identité qui l'assujettit mais cette marque reçue lui ouvre aussitôt le chemin de son travail contre elle. Il ne fait que s'adosser à elle pour signifier qu'il est ailleurs, qu'il n'est pas là où son nom l'épingle (147).

Des créations de noms seraient aussi possibles dans une logique de contourner ce pouvoir, comme le remarque aussi Marie-Claire Bonns lorsqu'elle rappelle aussi que "Quand l'État inscrit le nom d'un individu, cet acte, en sa violence même, aliène et libère un sujet puisque la loi lui reconnaît le pouvoir potentiel de dire des règles, d'en inventer de nouvelles, de s'en choisir, mais toujours à partir des règles édictées" (147).

À propos du pouvoir de nommer et d'attribuer un nom, les questions qui se posent et qui doivent être examinées seraient celles de savoir "qui nomme qui" et "comment?" Dans le roman de Glissant, on peut en dépister au moins une modalité à l'initiative d' Ozonzo, le père adoptif de la petite retrouvée dans les bois et dont le (sur)nom "L'Habituée" est inspiré directement de l'imaginaire

antillais et de son environnement immédiat. À savoir: une habituée étant l'espace gagné à la forêt tropicale qui permettait au paysan antillais de cultiver ses vivres en dehors de l'espace contrôlé par le colon.

Ozonzo trouva manière d'affirmer sa préséance. Il décréta soudainement qu'il y avait à nommer la fille, et décida du nom. Il rêva sur une portée de beau soleil venant casser un balan de grosse pluie, et fut sur le point de crier que ce serait *L'Embellie*—mais brutalement explosèrent dans sa cervelle les ronds de terre qu'il avait défrichés dans la forêt pour y planter son manioc et ses ignames: il chanta donc que l'enfant s'appellerait *L'Habituée*. Elle serait comme une habituée qu'il aurait portée au chœur de la vie, une clairière qu'il aurait taillée dans le touffu des jours. Et en effet pendant quelque temps nous avons crié cette fille *L'Habituée*, sans autre souci (*La Case* 56–57).

On peut aussi noter un autre recours au surnom populaire qui prend racine dans le récit de Glissant. Celui-ci s'en fait l'écho dans l'exemple d'un patronyme à proprement parler “mulâtre”: “Trois-Mulâtres lui-même (tellement mulâtre que nous l'avions ainsi appelé: Trois-Mulâtres)” (212).

Dans la manière d'octroyer un nom, de l'enregistrer à l'état civil et de la confusion entre prénom et nom de famille,<sup>5</sup> on peut y constater la “vision ternaire” de Bernard Pottier (143–145) explosée par la créolisation dans la manière de nommer.<sup>6</sup> On refait le système de toutes pièces et de manière chaotique selon la dynamique et la nature de la créolisation elle-même.

L'employé d'état civil, qui ne soupçonnait pas que nos absurdes mélopées pussent avoir un prétexte, décida enfin d'octroyer à l'enfant une identité; peut-être aussi pour faire cesser ces rengaines qui l'importunaient. On la déclara née en 1911 (elle portait si à vue d'œil sept ans), de parents inconnus (on avait tambouriné des avis de recherche deux ans après sa “découverte”) et on la recensa Cinna Chimène, sans préciser laquelle de ces deux appellations répondrait à son nom de famille: ce qui fait que jamais Cinna ne fut séparé de Chimène tant que la dénommée vécut chez Ozonzo, et qu'on disait d'une traite Cinna Chimène, tout autant que Viergemarie pour la mère de Dieu ou Ausiencias pour la boutique de Mme Chechette (Glissant, *La Case* 61).

5 À propos de la survivance de noms de famille d'origine africaine chez les Martiniquais, G. Durand (255) évoque les systèmes ethnolinguistiques divers de l'Afrique comme source de confusion entre le prénom et le nom lors de l'établissement des actes d'individualité à partir de 1848. Ces systèmes attribuent, entre autres possibilités, des “prénoms-jours de semaine” selon le sexe, selon la fratrie, etc.

6 “La vision ternaire suppose que le seuil entre deux mouvements inverses occupe une place à part entière”.

## Édouard Glissant: de la familiarité créole par l'anthroponyme à l'universalité par la parenté et le genre

Les résultats de l'étude du "Nommer" montrent trois tendances qui caractérisent la nomination des êtres humains par:

- 1° Un glissement de l'ailleurs vers l'ici;
- 2° Les universels de la filiation et des êtres sexués;
- 3° Une mise en avant de l'étant face à l'être.

### 1°. *Le glissement de l'Ailleurs vers l'Ici*

Nous avons vu comment il y a un glissement qui s'opère de la nomination de l'*Ailleurs* vers celle de l'*Ici*, celle de l'univers martiniquais. Dans ce mouvement il n'y a pas vraiment un point de départ exclusif du là-bas, des influences du franco-français. On peut voir comment la formule appliquée par Glissant serait celle qui permet de "relier" l'ailleurs à l'ici pour nommer ses personnages.

### 2°. *Les universels de la filiation et des êtres sexués*

Glissant recourt à la relation à l'aspect biologique de la parenté et à la discrimination par le sexué. Les deux GNs relevés (*Sexué Ailleurs* et *Lien de parenté Ailleurs*) permettent de bâtir des nominations dans un ailleurs non marqué et élargi, donc d'une visée universelle par ces deux catégories partagées par l'ensemble de l'humanité. Le recours à ces deux catégories de l'universel permet à Glissant de "tâtonner" dans une mémoire vide, effacée ou obscure et difficile à restituer car il n'y a pas de généalogie mais plutôt "brousse dans le Tout-monde" comme dirait Glissant (605) à propos des noms. Et c'est justement par cette démarche du "tâtonnement" dans cette mémoire brisée que les liens universels du sexué et de la filiation anonyme vont permettre de travailler sur des pistes qui sont ouvertes par le travail de l'intuition de l'auteur.

### 3°. *La mise en avant de l'étant face à l'être*

Les nombreux emplois de déverbatifs qui permettent à Glissant de créer des néologismes universels représentent aussi une autre démarche pratique pour explorer une mémoire opaque dont les pistes ont été brouillées. La stratégie passe à nouveau par un travail sur l'intuition qui met en avant les actions et non pas les êtres. Ces êtres sont anonymes de force, il n'y a pas de traces de leurs identités civiles. Face à cette contrainte de nommer par une identité officielle retrouvée, Glissant nomme les êtres par leurs actions, par l'action accomplie ou par les processus subis dans l'oppression de la cale du bateau négrier ou sur l'île plantation qu'est la colonie de la Martinique.

En somme, il s'agit de mettre en avant, plutôt que le sujet en soi, le sujet dans ses processus de deux sortes: soit comme individu qui accomplit une tâche,

Référent + Critère	Groupe Notionnel	Lemme	Q
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom partiel: Prénom ICI	Pythagore	103
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom complet ICI	Marie Celat	142
Nom du Psychophysiologique AILLEURS	Sexué AILLEURS	femme	94
Nom du Registre Populaire ICI	Surnom affectif + ICI	Mycéa	37
Nom du Registre d'état civil AILLEURS	Lien de parenté AILLEURS	frère	45
Nom du Registre d'état civil AILLEURS	Nom partiel: Prénom AILLEURS	Mathieu	20
Nom du Socioculturel ICI	Titre ou civilité ICI	man	25
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom partiel: Patronyme ICI	Longoué	27

soit comme sujet qui subit un processus: le “trahissant” et le “trahi”; le “Néga-teur”; le “poursuivant” et le “poursuivi”; “Calciné” et les “brûleurs”.

Ces résultats s’inscrivent majoritairement dans la niche locale de l’ici qui s’impose légèrement sur les critères de l’ailleurs et sur un là-bas absent comme le montrent les exemples du tableau ci-dessous.

Ces résultats sont révélateurs des relations marquées par la familiarité et par la confiance entre les personnages. De ce fait, le “vous” et son correspondant vouvoiement sont d’un emploi très restreint. Il faut rappeler que ce pronom n’existe pas en langue créole. Dans la langue française créolisée ou dans le français régional des Antilles<sup>7</sup> “vous” est souvent remplacé par “tu.”

Oui madame pour retrouver la route vous tournez au troisième pied de coco à droite et puis vous continuez jusqu’au croisement où il y a des bambous et là vous prenez à gauche pour traverser le pont découvert en descendant sur la maison de madame Beautemps après la maison tu suis la trace entre les bananes tout droit et à gauche il y a un raccourci là il faut dépasser avant de tomber sur la route à main droite vous ne pouvez pas vous tromper c’est tout près (Glissant, *La Case* 210).

Nous avons ainsi constaté que le “vous” est aussi d’un emploi rare pour accompagner les civilités “monsieur,” “madame” ou “mademoiselle”. La norme franco-française est ici écartée en faveur de la norme créole comme le montrent les exemples suivants où l’on peut bien constater une cohabitation du “vous” et du “tu” dans le discours de Marie Celat s’adressant à Pythagore.

Elle [Marie Celat] déposait un cahier sur la table du dedans, suçait le bout d’un crayon, murmurait avec application (enfant grandie de rien du tout, qui, s’adressant à son descendant, exagérait d’instinct la maladresse de ses mots pour ne pas le gêner) “Odono, Odono. Venez et s’il vous plaît. Je vais t’apprendre abcd” (Glissant, *La Case* 51–52).

<sup>7</sup> Dans l’entrée “Tu” de son dictionnaire, Sylviane Telchid (176) remarque: “Le tutoiement est beaucoup plus utilisé que le vouvoiement. On dira: “Madame tu, Monsieur tu”.

Référent + Critère	Groupe Notionnel	Lemme	Q
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom partiel: Prénom ICI	Firmin	194
Nom du Socioculturel ICI	Hiérarchie dominante ICI	commandeur	237
Nom du Socioculturel ICI	Profession ICI	commandeur	242
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom partiel: Patronyme ICI	Duplan	107
Nom du Socioculturel ICI	Ethnos ICI	nègre	217
Nom du Registre populaire ICI	Surnom affectif + ICI	Sonson	46
Nom du Socioculturel ICI	Hiérarchie dominée ICI	nègre	99
Nom du Socioculturel LÀ-BAS	Titre ou civilité LÀ-BAS	monsieur	72
Nom du Socioculturel ICI	Titre ou civilité ICI	man	57
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom complet ICI	Firmin Léandor	60

N'y a-t-il pas ici une suggestive alternance codique ou “code-switching” qui mettrait en relation le pronom de la langue créole “*ou / w*” avec ce *vous* et ces alternances entre le code français et le code créole?

Dans *La Case du commandeur* de Glissant, les habitudes des relations horizontales (et faussement horizontales en ce qui concerne la parole adressée par le dominant au dominé) sont calquées sur le dicton créole “Tout moun sé moun” au sens de “Tout être humain est une personne.”<sup>8</sup> Les personnages de *La Case du commandeur* sont appelés par leur prénom, affectif ou socioculturel. Ils transforment souvent le nom en prénom pour interpeller, pour apostrophier, en tant que vocatif, pour faire allusion surtout au surnom socioculturel. De ce fait, il y a une tendance qui fait glisser la norme française vers les habitudes créoles d'un emploi plus récurrent du surnom. Un univers romanesque semble être créé en harmonie avec le respect des règles de la culture créole et pas nécessairement des relations hiérarchiques selon des valeurs précisément françaises. C'est donc un univers créole qui est dégagé pour montrer une vision du monde justement à la créole.

Les marques de confiance et de familiarité constituent les deux traits saillants dans les procédés employés par Glissant pour *Nommer* les personnages. L'univers romanesque dégage un univers créole, une vision du monde issue de la créolisation telle que Glissant l'entend, à savoir une représentation souvent marquée par l'imprévisible comme le nous avons vu à propos des emplois des anthroponymes du réel antillais et d'une fiction inspirée du système patronymique antillais.

8 Remarquons qu'il s'agit du même dicton repris par Jean-Bertrand Aristide en Haïti comme slogan de son parti Lafanmi Lavalas lors des campagnes électorales. Aussi en 1992, un entretien autobiographique intitulé “Tout moun se moun—tout homme est un homme” est publié par J. B. Aristide en collaboration avec Christophe Wargny aux éditions du Seuil.

## Raphaël Confiant: de la niche créole dominante au ton railleur marqué par le *Là-bas*

Les résultats relevés concernant la dimension “Nommer” chez Confiant montrent la tendance vers une représentation récurrente sur la référence au monde du travail. Ainsi la dénomination des personnages est-elle réalisée à partir de la profession, du prénom et de la hiérarchie dominante d’abord, puis dominée, le propre de la structure économique de la plantation sucrière. Finalement, quelques touches qui ébauchent et caractérisent ce panorama humain à l’aide des termes visant les traits de caractères des personnages. Et le tout inscrit dans la niche locale de *l’Ici* qui s’impose face aux critères de *Là-bas* et de *l’Ailleurs* comme montre le tableau ci-dessous.

Chez Confiant, les emplois propres du *Là-bas* s’avèrent, en conséquence et pour la plupart des cas, comme un recours destiné à railler, à marquer le ton ironique du discours où ces noms sont employés.

Pour ce qui est de l’*Ailleurs*, c’est une absence remarquée qu’il faut signaler, car aucun GN fort n’est attesté pour nommer les êtres à partir de références autres que celles de l’imaginaire martiniquais ou de l’imaginaire métropolitain.

## Conclusion

D’emblée, une conclusion s’impose: le travail sur la nomination dans chaque roman obéit certes à la volonté commune de bâtir l’identité martiniquaise, mais cette volonté est accomplie par un programme d’écriture différencié. Glissant nomme ses personnages à partir d’une fouille sur une anthroponymie d’un passé réinventé par la familiarité de l’imaginaire créole. Cette familiarité s’accompagne tout de même d’une visée de rendre à la fois anonyme et universelle la portée d’une nomination basée sur la parenté et sur le genre des êtres de l’histoire antillaise fouillée. Pour sa part, Confiant exploite nettement un nommer bâti sur la langue créole qui permet de nommer davantage et de préférence les hommes et les femmes au travail, selon leurs marques hiérarchiques et ethniques d’une créolisation arrêtée sur l’année 1936.

Nos hypothèses de départ semblent confirmer d’abord un travail poétique sur le nommer qui relève des symboles profonds de l’identité et de la culture martiniquaises, soit par l’imaginaire de la langue créole, soit par les symboles d’un passé obscur et à remonter à partir de l’indicible. En deuxième lieu, le travail de fouille sur les noms du passé permet de contrecarrer une assimilation galopante à la culture française dans les visions du monde proposées. Ainsi sont empruntées deux voies différentes: Confiant freine le poids des valeurs françaises par le ton railleur sur les noms du *Là-bas* métropolitain. Glissant travaille l’exploration d’une identité diverse, changeante, voire “imprévisible,” mais qui vise à

être reconnue dans ses différences parmi le *Là-bas* européen, l'*Ailleurs* africain ou tout un autre dans la quête identitaire. Ceci nous rapproche de l'affirmation de Priska Degras (61–62) qui soutient à propos du roman de Glissant que “le Nom, dans sa multiplicité signifiante, est aussi ce qui permet de retracer, de dérouler et de projeter la parole d'une collectivité inquiète d'elle-même”. Et notre troisième hypothèse, relative à la cohérence des visions du monde selon les postulats de l'Antillanité de Glissant et ceux de la Créolité de Confiant, est tout de même confirmée. En effet, Glissant nomme selon la dynamique de l'inattendu la mise en scène entre dominants et dominés alors que Confiant se centre sur l'anthroponymie des “héros anonymes” et “oubliés” de la colonie qui sont justement nommés selon la forme et l'esprit créoles pour leur rendre honneur et respect à l'instar de la formule créole “onè épi respé”.

En somme, les deux romans analysés bâissent une identité créole et martiniquaise aussi par le biais d'un nommer qui se fraye un chemin autour des noms criés des héros oubliés du système de plantation et des noms réinventés selon l'inspiration imprédictible et fortement symbolique de la créolisation selon Glissant.

Université de La Laguna, îles Canaries

## Ouvrages cités

- Armengaud, Françoise. “Nom.” In *Encyclopaedia Universalis*, vol. 16. Paris: Encyclopaedia Universalis, pp. 384–388, 1990.
- Bernabé, Jean, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant. *Éloge de la Créolité*. Paris: Gallimard, Nouvelle édition bilingue français / anglais, 1993.
- Boons, Marie-Claire. “La loi du nom.” *Cahiers Confrontation* 11, printemps, pp. 139–148, 1984.
- Confiant, Raphaël. *Commandeur du sucre*. Paris: Écriture, 1994.
- Degras, Priska. “Se nommer soi-même, c'est écrire le monde.” *Carbet. Cheminements et Destins dans l'œuvre d'Edouard Glissant*. 10, décembre, pp. 57–64, 1990.
- Freud, Sigmund. *Totem et tabou, interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*. Coll. Petite bibliothèque. Paris: Payot, 1965.
- Glissant, Edouard. *Le Discours antillais*. Paris: Seuil, 1997.
- Glissant, Edouard. *La Case du commandeur*. Paris: Seuil, 1981.
- Glissant, Edouard. *Tout-Monde*. Paris: Gallimard, 1995.
- Glissant, Edouard. *Introduction à une Poétique du Divers*. Paris: Seuil, 1995.
- Glissant, Edouard. *Traité du Tout-Monde (Poétique IV)*. Paris: Gallimard, 1997.
- Joubert, Jean-Louis. *Edouard Glissant*. Coll. Auteurs. Paris: ADPF. Web. 16 sept. 2005.
- Joubert, Jean-Louis. *Les Voleurs de langue: Traversée de la francophonie littéraire*. Paris: Philippe Rey, 2006.
- Lacan, Jacques. *Écrits 1*. Coll. Points. Paris: Seuil, 1966.
- Lévi-Strauss, Claude. *La Pensée sauvage*. Paris: Plon (Pocket), 1962.

- Pageaux, Daniel-Henri. "La Créolité antillaise entre postcolonialisme et néo-baroque." In Bessière, Jean et Moura, Jean-Marc (éds.) *Littératures postcoloniales et francophones*. Paris: Honoré Champion, pp. 83–116, 2001.
- Pennac, Daniel. *La Fée carabine*. Coll. Folio. Paris: Gallimard, 1987.
- Pottier, Bernard. *Sémantique générale*. Coll. Linguistique Nouvelle. Paris: PUF, 1992.
- Pottier, Bernard. *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Coll. Bibliothèque de l'Information Grammaticale. Louvain-Paris: Peeters, 2000.
- Schwieger Hiepko, Andrea. "L'Europe et les Antilles: une interview d'Edouard Glissant." *Mots Pluriels*. Web. 8 octobre 1998.
- Telchid, Sylviane. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe. Martinique*. Paris: Bonneton, 1997.